

Depuis le 14 décembre 2020, l'**ARDEAR Auvergne-Rhône-Alpes est certifiée QUALICERT pour son activité de Formation des entrepreneurs du vivant** - Référentiel VIVEA. RE/VIV/04.

Les 17 caractéristiques certifiées sont les suivantes :

1. Des formations construites à partir du recueil et de l'analyse des besoins en formation
2. Une conception de l'offre de formation adaptée aux besoins et aux publics bénéficiaires
3. Une offre de formation facilement accessible aux professionnels du secteur
4. Un recrutement des bénéficiaires
5. Un appel vers les clients des formations en cas d'annulation.
6. Un responsable de stage ou coordinateur pour chaque formation
7. Une information vers les intervenants et experts
8. Une équipe pédagogique compétente
9. Une mise en œuvre de la formation adaptée aux attentes des bénéficiaires
10. Une gestion des ressources pédagogiques de formation en lien avec la veille légale et réglementaire
11. Des pratiques d'évaluation auprès des bénéficiaires
12. Le recueil des appréciations auprès des autres parties prenantes
13. Un suivi et traitement des difficultés et réclamations
14. Un processus d'amélioration continue
15. Une sous-traitance maîtrisée
16. Un respect des procédures du financeur
17. Un respect de la réglementation

Cette certification a été attribuée par SGS ICS.

Le référentiel de certification de services peut être obtenu ou consulté auprès de SGS ICS - 29 avenue Aristide Briand - 94111 ARCEUIL Cedex